

POI. CANT

DE LA POLICE CANTONALE VAUDOISE

INFO

NE PENSEZ PAS... qu'aux vacances!



- Mettez vos **VALEURS** à l'abri
- Simulez une **PRÉSENCE**
- Faites relever votre **COURRIER**
- Avisez vos **VOISINS**

PRÉSENTATION Les spécialistes de l'accompagnement judiciaire (SAJ)

PRÉVENTION CRIMINALITÉ Comment profiter sans arrière-pensée de ses vacances et de ses festivals?

votrepolice.ch

urgences 117

L'Europe la recherche du savoir-faire helvétique

Tradintek Special Cars SA est depuis 2013 installé à la Route de Lausanne 53 à Morges.

Carrossier aménageur, intégrateur de solution et concepteur de systèmes spéciaux, Tradintek Special Cars SA est à même de répondre aux diverses demandes en matière d'aménagement, de conception et d'intégration sur divers véhicules, du montage de la voiture de police à la construction d'ambulance selon la norme EN1789. Tradintek Special Cars SA réalise actuellement 143 ambulances pour l'exportation, ainsi que divers véhicules d'intervention pour des forces de l'ordre européennes.



Afin de pouvoir répondre aux diverses demandes de nos clients, nous disposons de divers ateliers regroupant cinq corps de métier, répartis sur une surface de 1'500 m².

Nous distribuons pour la Suisse et intégrons le système de détection de plaque « LAPI » de Survision aussi bien sur des rampes de signalisation que dans les diverses parties de la carrosserie, ceci afin de rendre plus discret les caméras et les infrarouges.

« Nos clients recherchent avant tout une exécution impeccable et notre manière de répondre au devoir de discrétion. »

Notre département Sérigraphie s'occupe du marquage des véhicules, ainsi que de la pose de film de sécurité pour les vitres. Nous réalisons divers autres projets selon les demandes.

Si vous souhaitez changer de véhicule d'intervention, Sébastien Weiss se tient à votre disposition pour vous accompagner dans votre projet. N'hésitez pas à nous contacter.

TRADINTEK Special Cars SA

Rue de Lausanne 53

1110 Morges/ Suisse

Tél : +41.21.800.9000

Fax : +41.21.800.9009

www.lapi.ch

specialcar@tradintek.ch

Certifié aux normes : ISO 9001, ISO 14001, ISO 18001.

10

Prévention routière



12

Sur le vif



18

Prévention criminalité



Sommaire

5 Point de vue

6 Prévention routière et lacustre

Les petits gestes qui sauvent

10 Prévention routière

Bastien Cheseaux, un pilote qui parle aux motards

12 Sur le vif

Le jeudi 3 avril 2014 a vu la visite de nombreux hôtes prestigieux à la Police cantonale vaudoise

13 Agenda

14 Présentation

SAJ- Spécialistes de l'accompagnement judiciaire

18 Prévention criminalité

Comment profiter sans arrière-pensée de ses vacances et de ses festivals

24 Portrait

Eric Verpillat, portrait d'un musicien accompli

27 Coup de cœur

National Summer Games, les gendarmes vaudois solidaires

28 Personnel

Assermentation 2014

30 Personnel

Jubilés, nouveaux collaborateurs et départs à la retraite

24

Portrait



28

Assermentation 2014



N° 93/ Juin 2014

Paraît 4 fois par an
Tirage 4858 exemplaires
Tirage contrôlé par la REMP
(3315 exemplaires)



Editeur: Police cantonale vaudoise
Direction prévention et communication
Centre Blcherette - 1014 Lausanne

Comité ditorial: Jean-Christophe Sauterel, *r dacteur en chef*, Olivia Cutruzzol, *responsable d' dition*, Marlyse Biderbost, Pierre-Olivier Gaudard, Philippe Jatton, Olivier Rochat

R dacteurs: Olivia Cutruzzol, Bertrand Dubois, Coline Sonney, Eric Borgo, Christophe Sellie

Photographies: Gabriele Fusco, Ma na Loat, Olivia Cutruzzol, Jean-Christophe Sauterel, Jonathan Somville, Alain Rouche, Pierre Descombes, Philippe Jatton

Mise en page: Next communication SA

Relecture: Police cantonale vaudoise

Impression: IRL plus SA

Abonnement: Revue distribuée gratuitement à tous les membres de la Police cantonale, aux polices vaudoises, aux polices de Suisse, aux autorités civiles et judiciaires cantonales et fédérales, aux partenaires

privés et nos annonceurs.

Contact: presse.police@vd.ch - 021 644 81 90
www.police.vd.ch

Publicité: Next communication SA - 021 654 05 70

© Police cantonale vaudoise

Toute reproduction autorisée avec l'accord de l'éditeur



Une vitre brisée symbole de « système d'alarmes »

Depuis plus de 20 ans, Securitas Direct contribue à démocratiser les systèmes d'alarmes domiciliaires sans jamais remettre en cause ses valeurs.

Le marché du système d'alarmes a explosé ces dernières années. Avec sont lot de nouveaux acteurs et de nouvelles « approches » commerciales... Au milieu, Securitas Direct fait figure d'exception avec une ligne de conduite et une philosophie intacte depuis 20 ans.



La période de l'angélisme semble définitivement terminée pour la Suisse Romande et chacun a pris conscience qu'il devait prendre des mesures pour assurer la sécurité de son domicile. Mais que conseille Securitas Direct à ses clients? Que peut-on faire concrètement? Quelles mesures de sécurité ont du sens aujourd'hui pour son domicile?

Une bonne analyse du niveau de sécurité du domicile peut contribuer à prendre les bonnes mesures et faire les bons choix.

- Penser de manière globale
- Mesurer les risques
- Equilibrer les mesures
- Rester réaliste

Mesurez les risques à tête reposée!

S'il est important d'équilibrer les mesures que l'on prend, il l'est tout autant de les mettre en relation avec les risques « réels ».

Pas facile lorsque un cambriolage vient de nous toucher ou de toucher un voisin, un ami et que des démarcheurs sonnent à votre porte... Penser à sa sécurité sous le coup de l'émotion est rarement de bon conseil. On achète ce que l'on nous propose, on opte pour une solution car un ami la choisie, mais est-elle adaptée pour son domicile? Comme un capitaine de bateau qui s'assure de disposer d'assez de bouées avant que le temps ne se gâte, prenez le temps d'y penser avant d'être confronté à un sinistre. Demandez des conseils, faites analyser votre maison, demandez des offres, réfléchissez à vos besoins.

Soyez réaliste!

Non, le temps où l'on laissait sa maison ouverte en allant faire les courses, ne reviendra pas. Oui, la sécurité est devenue une affaire individuelle. Non, ce n'est pas une idée agréable! Mais c'est la réalité, nous devons tous prendre un peu sur nous et ne plus nous reposer uniquement sur la sécurité publique et l'espoir de jours meilleurs...

Mais le réalisme passe aussi par l'analyse des besoins de sécurité, que nous venons évoquer. Mettez toujours en balance le rapport risque/coût/efficacité. Il serait pas exemple peu réaliste de remplacer tous les vitrages de sa maison par des vitrages blindés. A moins que votre maison n'abrite une banque...



www.securitas-direct.ch - 0800 80 85 90

7 étapes pour 1 processus d'alarme





Point de vue

Eliot Ness ou l'exemple à suivre pour la police vaudoise

Le 1er décembre 2013 est entrée en vigueur une Directive de Police judiciaire intitulée « Délit transfrontalier - Saisie des véhicules non-conformes, cosignée par le Procureur général du canton de Vaud et le sous-procureur ». Cette directive est désormais connue de tous les enquêteurs de la maison sous le diminutif affectueux de DPJ 66, signe de sa popularité. Elle peut être considérée comme une percée innovante dans la lutte contre la délinquance transfrontalière.

Cette DPJ est source de trois enseignements – tout le moins.

Elle illustre le fait qu'une idée venue des gens du terrain, en l'occurrence du responsable de la Coordination judiciaire (qu'il soit rendu grâce à son obstination), peut trouver son chemin jusqu'à la concrétisation lorsqu'elle est endossée par un certain nombre de bonnes volontés que je ne citerai pas toutes ici, prêtes à surmonter les inevitables réflexions du style : « c'est une usine à gaz », « ça ne marchera jamais votre truc » ou « on n'a pas les moyens »....

Elle met ensuite en évidence le dynamisme de la Police cantonale, qui sait et doit savoir reconnaître et exploiter les pistes que lui suggère son personnel.

Enfin elle démontre qu'il est parfois possible de trouver des solutions innovantes et pragmatiques pour contribuer à

la résolution de problèmes majeurs dans le cadre des dispositions légales existantes.

Qu'en est-il et pourquoi la hiérarchie, avec le soutien de ses partenaires de la chaîne pénale, a-t-elle commencé par le Ministère public, a-t-elle cru dans ce projet et réunies les compétences et autres ressources nécessaires (un ETP dédié spécialement par la Gendarmerie) pour le faire aboutir et fonctionner ?

À la base, le problème qui a été identifié est simple. Depuis l'admission de certains pays dans l'espace Schengen et l'abolition des visas d'entrée pour la Suisse qui en est résultée, le canton de Vaud a constaté une forte recrudescence de délinquants ou suspects – se déplaçant sur son territoire au moyen de véhicules non conformes.

Dans la grande majorité des cas, les conducteurs ne disposent d'aucune assurance responsabilité civile (RC) dans leur pays d'immatriculation et les véhicules ne répondent plus aux normes de sécurité.

Or ces automobiles ou fourgons sont très fréquemment utilisés par des individus – venus en Suisse dans l'unique but d'y perpétrer des délits, le véhicule servant ainsi à faciliter leurs déplacements et transporter la marchandise qu'ils auront pu dérober au travers de leurs méfaits.

La DPJ 66 permet la saisie de ces véhicules même lorsqu'il n'est formellement pas possible de confondre leurs occupants pour d'autres infractions.

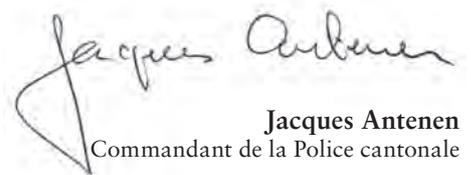
Le détenteur dispose ensuite d'un délai de 30 jours pour faire remettre en état le véhicule, fournir tous les documents nécessaires et s'acquitter d'un forfait de Fr. 1'000.- correspondant aux frais de garde et de procédure. Faute de réaction de sa part dans le délai, le véhicule est, conformément à ce dont le conducteur a été informé au moment de la saisie,

détruit, vendu voire cédé à l'étranger. Le processus pénal est réservé dans tous les cas.

Dans les faits, depuis le 1er décembre 2013, ce ne sont pas moins de 85 véhicules qui ont été saisis et 17 qui ont été détruits (+ 16 en instance de destruction) sur la base de cette nouvelle procédure, 18 ayant été restitués. Aucun recours n'a été interjeté contre nos décisions et tous les frais sont couverts.

Le premier bilan permet donc d'affirmer que cette procédure novatrice fonctionne de manière très satisfaisante. Un impact – encore à analyser sur le long terme – a d'ores et déjà été remarqué sur l'activité des suspects. Elle suscite par ailleurs l'intérêt d'autres corps qui elle a très certainement, certains de ceux-ci envisageant désormais également de l'introduire.

On sait depuis Eliot Ness et Al Capone que c'est parfois en s'attaquant à des infractions mineures que l'on met hors d'état de nuire d'éventuels auteurs d'infractions plus graves mais plus difficiles à prouver. À la modeste échelle de notre canton et de nos criminels, l'histoire est en train de se répéter. Bon travail à toutes et tous ! ■



Jacques Antenen
Commandant de la Police cantonale

Prévention routière et lacustre



Les petits gestes qui sauvent

En voiture, en vélo, à moto, sur son roller, à la barre d'un bateau, piétons, nageurs: comment contourner les dangers de l'été. *B. Dubois*

La Turbosieste reste une excellente mesure pour éviter le pire au volant en toutes saisons, donc aussi en été lors des longs trajets vers sa destination de vacances. Mais avant de partir d'importantes précautions s'imposent, que l'on se déplace en automobile, à moto ou à vélo. Sa voiture, il peut être utile de la faire contrôler par son garagiste ou par le TCS. Assurer cela soi-même est aussi possible. Pensez à vérifier les niveaux d'huile, de liquide de refroidissement et de lave-glaces. Porter son attention sur les pneus de sa machine est aussi indispensable. Leur profil est-il suffisant, leur pression a-t-elle été ajustée? Enfin l'éclairage est-il en ordre? «Un jeu d'ampoules de phares devrait être en disposition dans son véhicule, de même qu'une chasuble réfléchissante et, obligatoirement, un triangle de panne», rappelle l'adjudant Marc-André Daven, chef de la prévention routière de la Police cantonale vaudoise.

Le chargement de sa limousine est réglementé. Sur le permis de circulation figurent le poids total admis et la charge par essieu. Dans un break veillez à arrimer fermement les bagages de manière que, en cas de freinage d'urgence ceux-ci ne viennent pas percuter dans le dos des passagers et conducteur.

Il sera aussi très utile de préparer son itinéraire. Certes les GPS semblent aujourd'hui des systèmes suffisants. Mais ils ne sont pas nécessairement toujours opérationnels et peuvent tomber en panne. Alors une



La caporale Isabelle Tardy invite les conducteurs à se munir de quelques documents au volant.

carte routière, ou, mieux, un itinéraire établi en détail sur un site Internet ad hoc (Twixroute, TCS, ou autre) peut être salvateur.

En route

En allant vers sa résidence de vacances, la Turbosieste c'est bien, mais il en faut toutes les deux heures. Et il ne s'agit pas seulement de s'arrêter pour tendre ses jambes sur la portière de son auto. La quitter pour se dégoûter les membres, boire un café, un thé, de l'eau et s'aérer, vous permettra de repartir en forme pour

les 150 ou 200 km suivants. Attention en conduisant, porter la bouche une bouteille d'eau ou d'une autre boisson sans alcool peut être assimilée à une activité accessoire au volant, au même titre que d'y user d'un téléphone portable. Ce peut être un motif de dénonciation, notamment si cela engendre une autre faute de circulation. «Dans ce cas nous dénonçons. De plus, s'il y a un accident et que l'infraction est démontrée, elle sera retenue en charge», note Marc-André Daven.

Il faut aussi se souvenir que la chaleur estivale engendre davantage de fatigue, de déshydratation et de somnolence. Qu'en



Pour rouler de jour un vélo doit être équipé de catadioptrés (pastilles réfléchissantes) blanc vers l'avant et rouge vers l'arrière.

cas d'orage intense l'aquaplanage menace et qu'au début des intempéries la chaussée se couvre d'une couche parfois grasse, qui augmente le risque de dérapage.

Aux guidons

En moto s'imposent les mêmes précautions par rapport à son engin que pour les automobilistes (contrôle de l'état de sa machine, bagages adaptés, par rapport à son itinéraire, etc.). S'y ajoutent le port de vêtements de protection de qualité, gants compris, aussi sous la canicule. Il existe des habits très bien que plus légers et adaptés pour l'été. Les vêtements sombres devraient porter des éléments réfléchissant la lumière.

Se déplacer, même brièvement, uniquement avec le casque et caleçon de bain n'est pas interdit. Mais en cas de chute bonjour les vilaines blessures! S'hydrater correctement, ne pas surestimer ses capacités au pilotage, respecter les limites de vitesse, il est vain de se lancer des défis pour gagner le sommet d'un col alpin...

En vélo le casque n'est pas obligatoire, mais chaudement recommandé. Être visiblement vu, respecter les règles de circulation, y compris l'alternance des feux lumineux, plusieurs circuler en file indienne et non pas deux, voire trois, de front: tout cela relève de l'élémentaire prudence. Privilégier, dans l'ordre, les routes et pistes cyclables, les axes secondaires et, seulement en cas de nécessité,

les routes cantonales et autres grandes dessertes. Préparer son trek vélo en surfant sur les sites Internet tels que «La Suisse vélo» <http://www.veloland.ch/fr/itineraires-nationaux.html> offre de belles et sûres possibilités. Enfin sa petite reine doit obligatoirement briller, de jour avec un catadioptré (pastille réfléchissante) blanc vers l'avant et rouge vers l'arrière, et de nuit ou par mauvaises conditions, avec une installation lumineuse aux mêmes couleurs dans les deux directions.

Trottinettes, rollers, skate, etc.

Selon l'article 50 de l'ordonnance sur la circulation routière (OCR), les trottinettes, rollers et skateboard sont assimilés des véhicules. Ils peuvent cependant circuler sur les aires réservées aux piétons ainsi que sur les pistes cyclables, les chaussées des zones 30km/h et zones de rencontre. Ils sont admis sur les routes secondaires non dotées de trottoir et pour autant que la densité du trafic soit faible. Sur les aires protégées ils peuvent voler, les usagers de ces véhicules assimilés sont tenus d'observer les règles applicables aux piétons mais en accordant la priorité à ces derniers. Cela signifie: vitesse adaptée aux circonstances et particularités de leurs engins (absence de frein par exemple pour certains), traverser les chaussées sur les passages pour piétons. Amener à circuler sur une chaussée

Fêtes, festivals, loisirs de plein-air.

L'été est propice à toutes les sortes de festivités. Les organisateurs de grands rassemblements (Paléo, Montreux, etc.) invitent à s'y rendre en transports publics. Certains offrent des possibilités d'hébergement sur place. Le danger réside ici dans la consommation d'alcool et de stupéfiants. À 0,5 pour mille (ivresse non qualifiée) et de 0,8 pour mille d'alcool (ivresse qualifiée), les sanctions sont très sévères. Il vaut donc la peine de s'organiser en groupe. «On peut désigner un «Capitaine de soirée» qui s'abstiendra de toute consommation d'alcool durant la soirée et pourra ainsi reprendre le volant et reconduire ses amis chez eux», conseille Marc-André Daven. La chose peut se faire par «tournevis» entre amis, au fil de l'été. Enfin il est toujours possible de recourir à un service de taxis ou de faire appel à un parent, un pous, un compagnon pour se faire ramener chez soi. **B.Ds**



se secondaire, ils devront user du c t droit dans le sens de leur progression et, de nuit, tre quip s d'un clairage.

Piétons

La randonn e pied conna t un fort engouement. Les pi tons privil gient les parcours balis s leur seule intention. Mais il arrive que ces itin raires empruntent, faute de mieux et sur un bref trajet, une route r serv e au trafic automobile. Alors les pi tons se d placent sur la gauche de la chauss e dans le sens de leur progression. Pour traverser ils useront des passages prot g s ou s'assureront d'un contact visuel avec les conducteurs avant de croiser la chauss e.

Courtoisie

Bien qu'elle devrait s'imposer en tout temps, la courtoisie sera encore plus de mise l' gard des automobilistes en s - jour chez nous. En qu te d'un site int - ressant ou d'un lieu d'h bergement, il est naturel qu'ils roulent plus lentement et h sistent avant un changement de direction. la campagne, avec la p riode des r coltes, il s'impose d' tre attentif aux convois, parfois imposants, de machines agricoles. ■ **B.Ds**



Image du haut:

Entourant le pilote Bastien Chesaux, les gendarmes de pr vention routi re Yan Ruchet (g.) et Jean-Manuel Demaurex (dr.) ont fait passer les consignes de prudence lors de plusieurs rencontres avec les motards

Image du bas:

De la Harley des ann es 70 aux Honda et Yamaha les plus r centes, 40 ann es d'histoire de la moto. Pour que l'histoire reste belle il vaut la peine de suivre les conseils du l'appoint Jean-Manuel Demaurex, du pilote Bastien Chesaux et de l'adjutant Marc-Andr Daven (de g. dr.)



moto, portez des v tements de protection sans oublier les gants, recommande Marc-Andr Daven, chef de la pr vention routi re..

L'été des navigateurs

«C'est ancré dans la loi, depuis février de cette année, l'ordonnance fédérale sur la navigation intérieure (ONI) fixe la limite pour la consommation d'alcool chez les navigateurs au même taux que pour les conducteurs sur la route, soit 0,5 pour mille», relève l'adjudant Claude-Alain Bart, chef de la brigade du lac de la Police cantonale vaudoise. Les produits stupéfiants pourront aussi être recherchés et leur absorption sanctionnée, à aussi au même titre et dans les mêmes taux que pour la circulation routière. Les infractions entraîneront le retrait du permis de naviguer et des amendes.

C'est les hommes de la brigade du lac vérifieront nouveau la conformité des équipements de sauvetage des embarcations. Il appartient à chaque «capitaine» de savoir quel est le matériel obligatoire à bord de son esquif en fonction des caractéristiques de ce dernier. Ceci figure sur une annexe de l'ONI.

Les barreaux sont aussi invités à respecter l'ordre de priorité entre les bateaux. Un flyer a été distribué par le Service de la navigation (voir ci-contre). Les unités prioritaires sont les bateaux équipés de feux bleus (police, secours, sauvetage, etc.) puis les vaisseaux en service régulier de transport.

Nouveaux comportements

Ils sont toujours plus nombreux les «paddleboarder», ces femmes ou hommes qui pagayent debout sur un léger flotteur. Tout le littoral leur est accessible et c'est là qu'ils sont les plus nombreux. Mais ils peuvent aussi aller au-delà de la limite de 300 m de la rive. Dans ce cas ils doivent être en possession d'un gilet de sauvetage homologué. Le cerf-volant (kite-surf) est aussi désormais admis sur les lacs suisses. À l'avenir la réglementation pourrait définir des zones qui leur seront interdites d'accès.

Dans l'enceinte des 300 m de la rive, la vitesse des bateaux, sauf ceux de la CGN, est limitée à 10 km/h. «Nos contrôles sporadiques porteront, notamment, sur cela», précise Claude-Alain Bart.

Le ski nautique le bateau doit avoir à bord, en plus du pilote, une personne qui veille sur la sécurité du sportif tracté.

Natation

Les baigneurs sont interdits de natation dans un rayon de 100 m à proximité des débarcadères et des entrées de ports, mentionne l'ONI. Les nageurs sont invités à se placer le long du littoral et à éviter de vouloir, au même pris du danger, se rendre au large. Celui qui le fait malgré tout devrait s'équiper d'un bonnet intensément visible qu'il peut tracter. ■ **B.Ds**



Claude-Alain Bart, chef de la brigade du lac, et ses hommes, veilleront, notamment, au respect des priorités entre les bateaux.

Service des automobiles
et de la navigation

Police cantonale vaudoise

Rappel sur la priorité entre les bateaux

comportement à l'égard
des bateaux en service régulier



Selon l'Ordonnance sur la navigation intérieure (ONI), la priorité entre les bateaux est réglée comme suit (dans l'ordre de priorité) :

1. bateaux avec feu bleu scintillant (police, services de secours, etc...)
2. bateaux en service régulier
3. bateaux à marchandises
4. bateaux de pêche professionnelle
5. bateaux à voile
6. bateaux à rames
7. bateaux à moteur
8. planches à voiles tirées par des cerfs-volants (kitesurf)

Les bateaux en service régulier sont donc prioritaires sur tous les bateaux (sauf ceux en intervention) et sont reconnaissables, de jour par un ballon vert, et de nuit par un feu vert visible de tous les côtés.

www.vd.ch

Nager, naviguer, exige de respecter un certain nombre de règles.



Prévention routière

Bastien Chesaux, un pilote qui parle aux motards...

Dans la lign e de la campagne de pr vention routi re «La route n'est pas mon circuit», la Police cantonale vaudoise s'engage dans un partenariat avec le pilote Bastien Chesaux, sportif vaudois de l'ann e 2013, pour sensibiliser les motards aux dangers de la vitesse.

Les beaux jours sont de retour et, avec eux, les motocyclistes sur les routes du Canton. La Police cantonale vaudoise s'associe Bastien Chesaux, pilote en moto2 actuellement engag dans le championnat international FIM CEV Repsol, pour sensibiliser les motards et leur faire prendre conscience qu'il ne faut pas confondre circuit et route ouverte la circulation. Dans le cadre des objectifs prioritaires de 2014, qui visent lutter contre la d linquance routi re et les comportements dangereux de certains motards, mais galement pour leur rappeler leur vuln rabilit en cas d'accident, la Police cantonale multiplie sa pr sence, pr ventive et r pressive. Accompagn e de Bastien, le nouvel ambassadeur de la Police cantonale vaudoise, la pr vention routi re pr voit prioritairement des actions pr ventives organis es sur les secteurs routiers sensibles.

D j acteur de la pr vention dans le cadre de la campagne «La route n'est pas mon circuit» en 2010, puis en 2012 aux c t s de S bastien Buemi, Bastien Chesaux accompagne la pr vention routi re lors des sorties d di es aux motards et se

met disposition de ces derniers, pour leur prodiguer conseils et recommandations personnalis s: « Beaucoup pensent que les pilotes professionnels agissent comme des fous sur la route. Ce n'est pas du tout le cas. Il est essentiel de r aliser qu'on ne peut pas tout contr ler, qu'on a nos propres limites et que pour notre s curit , et celle des autres, il faut agir en fonction de celles-ci.»

D teneur d'une moto dot e du logo de la Police cantonale vaudoise, Bastien insiste sur la satisfaction qu'il prouve remplir ce r le d'ambassadeur: « C'est une r elle fiert de repr senter une entit cantonale. J'ai h te de mettre au profit des autres ce que j'ai appris sur les circuits.»

Le week-end du 18 au 21 avril 2014, plus de 120 motards vaudois ont ainsi rencontr Bastien, mais galement les gendarmes et les experts du SAN et ont pu s'entretenir avec eux quant aux comportements adopter sur la route. «L'interaction physique est importante dans ce genre d'action pr ventive. Les demandes de la part des motards sont traiter au cas par cas. Les conseils prodigu s sont donc personnalis s et forc ment perti-

nents.», d clare le champion, lu sportif vaudois de l'ann e 2013.

Pr sent les 27 et 28 mai derniers l'action motards au Circuit de Bresse, qui donnait la possibilit 180 motocyclistes vaudois de rouler sur un circuit rapide, Bastien est persuad des bienfaits d'une telle rencontre entre gendarmes et amateurs: «Sur le circuit quand on enl ve notre casque, il n'y a plus de barri re. On est tous r unis par la m me passion. On va au bout de nos limites, ce qui nous aide percevoir notre moto diff remment et apprendre la contr ler.»

En 2013, six motocyclistes sont d c d s dans le canton de Vaud. Dans la moiti des cas, le conducteur du deux-roues tait responsable. Le Police cantonale vaudoise invite les usagers respecter les limitations de vitesse, faire preuve de respect et de fair-play vis- -vis des autres, et rappelle finalement que la route n'est certainement pas un circuit. ■

Coline Sonney



La route n'est pas mon circuit: se faire plaisir en apprenant à connaître ses limites

Suite l'initiative de la Police cantonale vaudoise, du Service des automobiles et de la navigation et de la section vaudoise du TCS, quelque 180 motards vaudois ont bénéficié gratuitement d'un jour de pilotage sur le circuit de Bresse en France voisine les 27 et 28 mai. L'objectif de ces journées : se faire plaisir et apprendre connaître ses limites et celles de son engin pour éviter chutes et accidents sur la route.

Afin de sensibiliser les motards, la Police cantonale vaudoise, le Service des automobiles et de la navigation (SAN) ainsi que la Section vaudoise du TCS ont reconduit en 2014 leur action de prévention. Ils ont offert, pour la deuxième fois, la possibilité à quelque 180 adeptes des deux-roues de piloter leur machine sur le circuit de Bresse en France, durant une journée, sans les contraintes et les dangers inhérents à la conduite sur route. Afin d'aiguiser la maîtrise de leurs engins, les participants ont profité des conseils et de l'expertise des pilotes vaudois Bastien Cheseaux, Grégory Junod et Sébastien Suchet, aussi instructeurs moto du TCS, des experts techniques du SAN, ainsi que des motards instructeurs de la Po-

lice cantonale vaudoise. Une instruction théorique de la conduite sur piste a été dispensée par les instructeurs du circuit de Bresse. Les motards ont également pu bénéficier des conseils d'un représentant de Bridgestone, fabricant de pneumatiques, et d'un chef d'atelier de Honda Suisse. Ces spécialistes étaient disponibles pour équiper et réparer les machines des participants.

Malgré un peu de pluie le mardi, les conditions météorologiques et le bon encadrement de la sécurité du circuit ont permis la manifestation de se dérouler sans blessés graves parmi les participants et avec peu de dégâts sur les motos.

Les participants ont particulièrement apprécié cette action et les remerciements

ont été nombreux.

Cette action de prévention a été ouverte à tous les motards résidant dans le canton de Vaud, en possession de moto d'une puissance de 25 KW minimum. Les motos utilisées étaient obligatoirement immatriculées et diffusées groupées en différents groupes en fonction des niveaux, permettant ainsi à chacun de se faire plaisir. Chaque jour, un prix du Fair-play a été décerné à l'un des participants, sous la forme d'un bon pour un casque Ara personnalisé par Marty Design et ceci, en collaboration avec l'association « Portebonheur » qui œuvre en faveur des orphelins (www.portebonheur.ch). ■



Sur le vif

Le jeudi 3 avril 2014, la Police cantonale a reçu la visite de nombreux hôtes prestigieux.

En effet, 5 hauts fonctionnaires de la Police nationale française et deux agents du FBI se sont déplacés au Centre de la Blcherette.

Les premiers cités, soit M. ARELLA, Contrôleur général et sous-directeur de la police technique et scientifique de Lyon, M. CHOUKROUN, Contrôleur général et Directeur DIPJ Lyon et son adjointe Mme TALLEVAST, commissaire divisionnaire, M. GOUT, Commissaire, adjoint au Chef de Service central d'Identité judiciaire, M. RENAULT, commandant fonctionnel, Chef de la Division de police technique, Mme RIVOIRE, Commandant, Chef du Service régional d'identité judiciaire, accompagnés de M. Alain BURNAND, Coordinateur helvétique du CCPD, ont manifesté l'intérêt de visiter la Division Coordination judiciaire de la BAAC et la Service de l'Identité judi-

ciaire de la Police de sûreté. Durant toute la journée, ils ont pu découvrir des domaines dans lesquels ils souhaitent vivement mettre en place une collaboration active entre les services de la Police nationale de Lyon et nos entités.

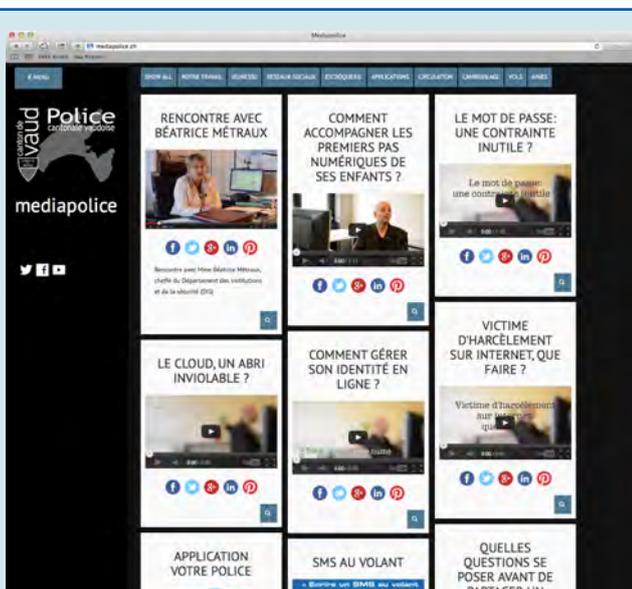
Quant au FBI, il s'agissait pour l'attaché local adjoint Daniel BRADY de faire ses adieux après avoir passé 3 ans à l'Ambassade des USA Berne et avant de rejoindre le bureau du FBI Salt Lake City et de nous présenter Milton CHALKLEY, nouvel attaché local (Légation) désigné pour la Suisse. Celui-ci était auparavant en poste dans cette responsabilité à Sarajevo. Rappelons que ce sont les Légats successifs du FBI qui ont permis 6 collaborateurs de la Police cantonale de suivre les 3 mois de formation à la National FBI Academy de Quantico/Virginie/USA. ■

Christophe Sellie



La Police cantonale accueille une délégation russe

Jeudi 22 mai dernier, en cette année 2014 qui célèbre 200 ans de relations diplomatiques entre la Suisse et la Russie, le Commandant Jacques Antenen a accueilli au Centre de la Blcherette une délégation russe, composée entre autres, du Major Général Konstantin Pirtskhalava, représentant du Ministère de l'Intérieur russe en Suisse et au Liechtenstein.



La Police cantonale vaudoise poursuit ses efforts d'information et de prévention auprès du grand public avec un nouvel outil au service du citoyen: www.mediapolice.ch

Comment accompagner les premiers pas numériques de ses enfants? Quels sont les moyens pour se protéger contre les cambriolages du soir? Comment gérer son identité en ligne? Autant de questionnements pour lesquels vous trouverez des conseils sur notre nouvelle page de prévention [mediapolice.ch](http://www.mediapolice.ch). La page a été conçue afin de compléter notre présence digitale en proposant une vitrine multimedia de nos actions de prévention et de présentation de nos missions. Mise en place pour accompagner la sortie de notre dernier tome, elle nous offre un nouveau canal de prévention auprès du grand public. Elle sera régulièrement agrémentée de vidéos, interviews, infographies et articles. Sa conception a également été pensée pour servir d'outil de présentation pour la Police cantonale lors de manifestations, conférences et visites. ■ **EB**

Agenda

**30 et 31 août /
6 et 7 septembre**

Air 14 Payerne

5, 6 et 7 septembre

Connect Senior à Morges en présence de la prévention de la criminalité de la Police cantonale vaudoise et de la brigade de prévention routière de la Gendarmerie

13 et 14 septembre

Vevey Retro en présence de la brigade de prévention routière de la Gendarmerie

5 au 9 novembre

Comptoir régional d'Echallens: la Police cantonale vaudoise présente la division prévention criminalité et la Police de sûreté

10 au 15 novembre

Semaines de la Lumière en présence de la brigade de prévention routière de la Gendarmerie

Mundo.
Des vacances sans souci.

Gagnez un voyage pour 2 personnes Bali!
www.mundo2014.ch



MISSION PROTECTION INTÉGRALE

Grâce à notre couverture mondiale en cas de maladie et d'accident Mundo, le complément idéal à l'assurance de base SanaTel. Demandez-nous une offre: www.protectionintegrale.ch 0800 808 101.

Vos assureurs membres du



Swiss Power Group.



Présentation

Spécialistes de l'accompagnement judiciaire (SAJ) Sagesse, expérience et bon sens sont leurs atouts pour le tri des 50'000 plaintes.

Travailleurs de l'ombre, mais aussi hommes clés de l'organisation des polices vaudoises. Ainsi apparaissent les quatre SAJ (spécialistes de l'accompagnement judiciaire) répartis dans chacune des quatre régions judiciaires de la Police de sûreté. A eux seuls ils pluchent la plupart des 50'000 plaintes pénales enregistrées annuellement dans les postes de Gendarmerie et de police du canton. Objectif: avoir une unité de doctrine dans la prise en charge des affaires mineures comme des plus graves et les attribuer aux bons enquêteurs.

Au début des années 1990, Gendarmerie et Police de sûreté du canton étaient submergés de plaintes dont on pouvait dire d'emblée qu'une enquête ne permettrait pas d'identifier le, ou les, auteurs. En collaboration avec les juges de première instance il fut alors décidé de mettre en place une structure qui offrirait un traitement uniforme tant dans la prise des plaintes que lors de leur attribution aux enquêteurs les mieux habi-

lités les traiter. Une cellule dotée d'«hommes de liaison» fut chargée de ce travail. Dès 2009, ils ont été rattachés chacune des quatre régions judiciaires du canton. L'évolution de leur cahier des charges conduisit les dirigeants, en 2012, sous l'appellation de Spécialistes de l'accompagnement judiciaire (SAJ).

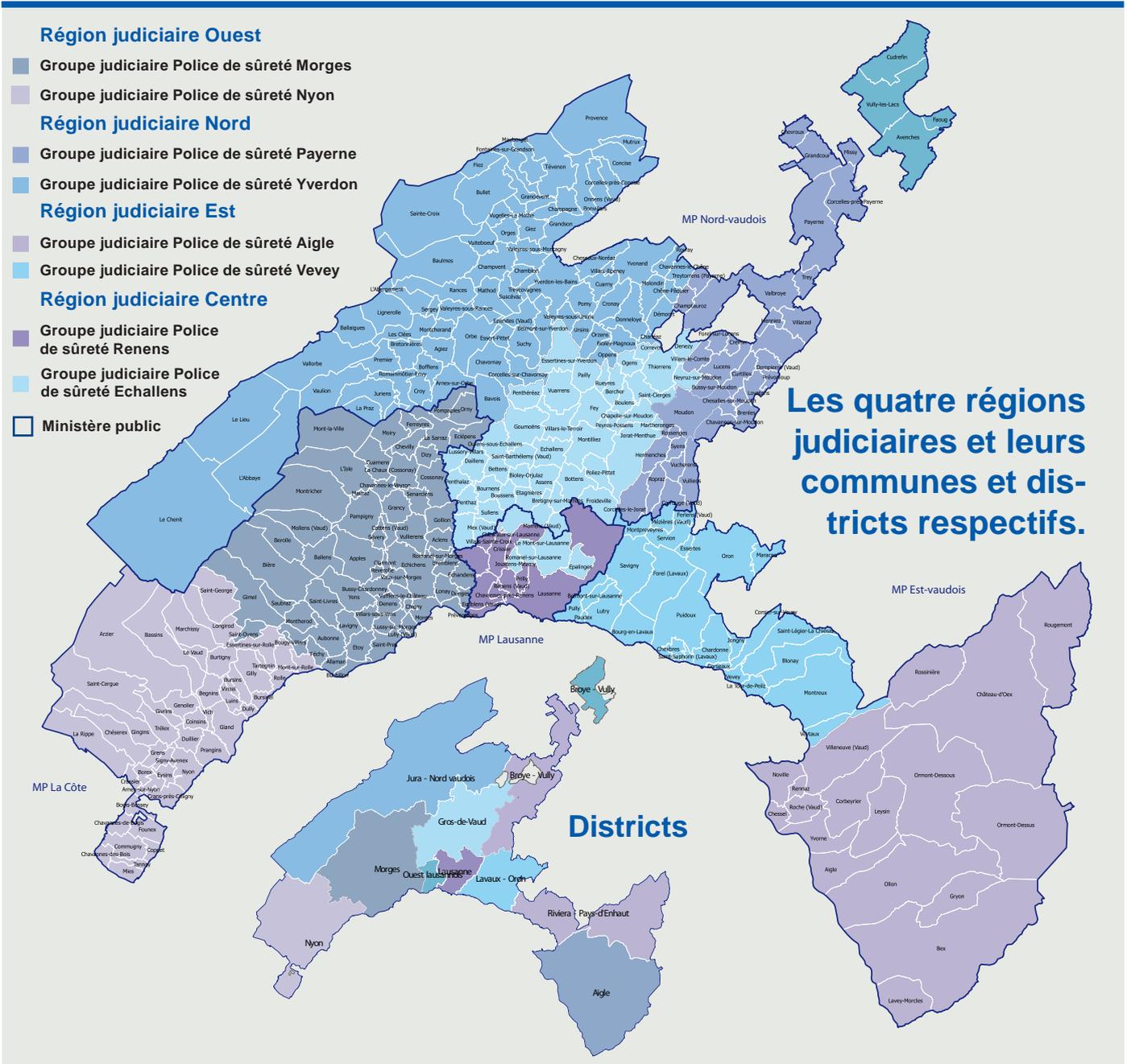
Parallèlement fut aussi mis en place le nouveau système d'information et

d'archivage de police pour les activités et requêtes (SINAP-AR). «Dans celui-ci doivent être enregistrées toutes les plaintes. Nous nous sommes formés sur son utilisation et avons contribué à former les collègues de toutes les polices vaudoises en vue d'un traitement cohérent», relate l'inspecteur principal adjoint Jean-Daniel Favre, doyen de fonction des SAJ.

Afin de donner le plus de chance d'aboutir à une enquête, il est indispensable d'établir précisément les faits et de distinguer entre leurs diverses qualifications juridiques. Dommages à la propriété, vol d'usage, par effraction ou vol à la tire: tout cela n'a pas les mêmes implications.

50'000 plaintes pénales

Si les policiers du canton enregistrent, bon an mal an, 50'000 plaintes, que ce



soit au guichet ou sur le lieu d'un délit, un certain nombre de celles-ci échappent aux SAJ. Ce sont celles qui parviennent directement à l'Ordre judiciaire pour toutes sortes d'affaires ; des plus lourdes (atteintes à l'intégrité corporelle, escroqueries graves, meurtres, etc.) aux plus banales (dommages à la propriété sur un bâtiment) souvent déposés directement par les plaignants ou leurs avocats. Les affaires de stupéfiants, le plus souvent conduites spontanément par les organes de police, chappent aussi pour l'essentiel aux SAJ.

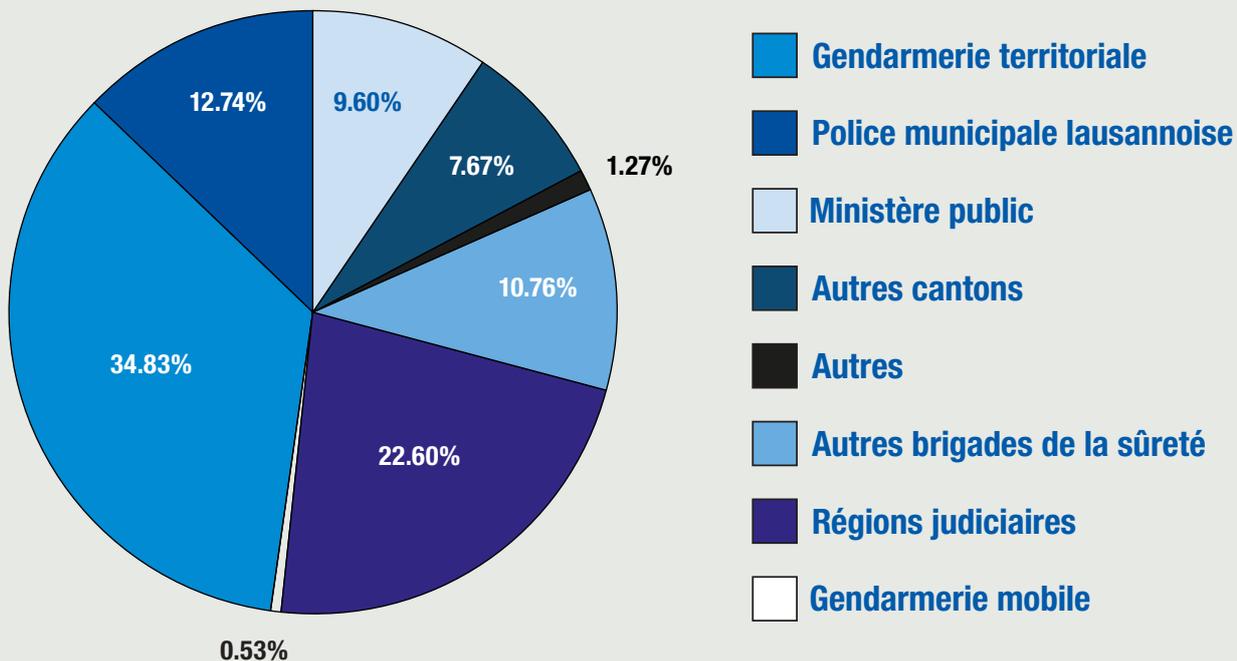
«J'évalue environ 10%, le nombre de dossiers suffisamment documentés pour faire l'objet d'une enquête», estime J.-D. Favre. Cette pile de dossiers suppose-t-elle un simple tri en vue de leur distribution en fonction des lieux des délits? Pas du tout ! Il s'agit encore, pour le spécialiste, de hiérarchiser les délits. Gendarmes et policiers municipaux

des régions concernées traiteront les affaires locales simples. Les antennes des régions judiciaires de la Suisse seront attribuer les enquêtes pénales plus lourdes et générales de portée régionale ou interrégionale. Enfin les autres brigades de la Police de sûreté, situées au centre de la Belgique, prendront en charge les dossiers complexes, de longue durée et supposant des investigations aux échelons national ou international. Une connaissance fine de sa région et du canton, des institutions policières et judiciaires et de leurs compétences res-

pectives, associées à une longue expérience du terrain et de l'enquête sont ici indispensables aux SAJ. Dans la suite donnée l'enquête ceux-ci n'ont pas de rôle de contrôle. A quelques exceptions près (affaire associée à un délinquant en main d'un policier, par exemple) ils ne désignent pas la personne qui sera en charge de l'enquête mais l'unité laquelle elle revient. La responsabilité de l'attribution au collaborateur est de la compétence du chef de l'unité désignée. En revanche, le contrôle régional de la suite judiciaire des opérations entreprises incombe aux quatre officiers chefs de région judiciaire. Des cadres

« J'évalue à environ 10%, le nombre de dossiers suffisamment documentés pour faire l'objet d'une enquête »

Entités destinataires des plaintes en 2013



auxquels sont aussi subordonnés les quatre SAJ. Ceux-ci dépendent, en outre, du commissaire de la sûreté, Philippe Gitz, chef de la section «enquête II», regroupant l'ensemble des quatre régions judiciaires.

Conseillers

Le tri effectué, intervient alors le conseil aux collègues. Les SAJ se rendent régulièrement dans les postes de leur contrée. Ils y rencontrent les collègues chargés de conduire les affaires objets des plaintes recevables. «Que ferais-tu dans cette situation ? Quelles instances solliciter ? Comment poser la bonne question ce type de délinquant ?», entendre ces demandes et y répondre suppose une vocation affirmée de policier et la capacité d'entretenir un solide lien de confiance.

Outre la coordination entre eux, les quatre SAJ, et leurs quatre remplaçants, ont soigné l'information, l'attention de leur hiérarchie et des divers corps et unités de la Police cantonale. Collaborer avec la Police judiciaire de Lausanne, les polices communales et intercommunales et les organes de Justice figure aussi parmi leurs attributions. «D cloisonner, mettre de l'huile dans les rouages, faire en sorte que la machine policière paraisse humaine et accessible tant aux collègues qu'au public, voilà un peu notre job», lit le doyen de fonction. Il constate en outre qu'avec le temps les SAJ sont devenus des référents pas seulement pour les



collègues policiers mais aussi pour des magistrats ou des greffiers de l'Ordre judiciaire ou des Tribunaux. «Posez la question aux SAJ !», serait une injonction courante dans ces offices lorsqu'y circule quelque interrogation sans réponse. ■

B.Ds

◀ Le spécialiste de l'accompagnement judiciaire, Christian Cretton (debout), en entretien avec le gendarme Gaël Caillet-Bois.

▼ La gendarme Céline Rumpf et le doyen de fonction des SAJ, Jean-Daniel Favre, l'heure des conseils entre collègues.





**À CRISSIER
PROMOS
À EN PERDRE
LA TÊTE**

Soyez futés!
www.garage-rochat.ch

Rochat & Fils
AUTOMOBILES SA
CH. DE LA COLICE 1 - 1023 CRISSIER
T. L. 021 636 26 36

Conférence sur la Syrie - Erratum

Dans notre édition précédente, dans l'numération des personnalités présentes lors de la réception du Conseil d'Etat dans les salons du Fairmont Montreux Palace, nous avons omis de mentionner (deuxième depuis la droite) Monsieur Laurent Wehrli, Président du Grand Conseil vaudois et Syndic de Montreux.



**Pour construire
le château de ses rêves:
songez que notre
prêt hypothécaire est
à moins de 1,5%.**

Nous offrons des prêts hypothécaires attrayants à des conditions privilégiées. Pour les logements, nous renonçons à la majoration du taux des hypothèques en 2^e rang. De plus, vous pouvez régler confortablement les intérêts en deux annuités. Pour en savoir davantage sur nos prestations bancaires, consultez notre site www.banquemigros.ch ou appelez notre Service Line 0848 845 400.

BANQUEMIGROS
Elle fait toute la différence.



©Pierre Descombes
Pal o

Prévention criminale



*Comment profiter sans arrière-pensée
de ses vacances et de ses festivals*

Quoi de plus décevant, au retour d'une belle quinzaine balnéaire, que de retrouver son domicile saccagé? De plus frustrant au lendemain d'une réjouissante soirée à Paléo ou au Montreux Jazz, que de constater que son téléphone portable, ses cartes de crédit et ses papiers d'identité ont fait le vil bonheur d'un pickpocket? Pour y parer des précautions simples s'imposent.

En chiffres absolus la Police cantonale a comptabilisé 10'673 vols par effraction et 1'907 vols par introduction clandestine en 2012. L'an dernier ces chiffres furent, respectivement, de 9'774 et 1'771, infractions. La moyenne mensuelle pour ces deux types de délits est ainsi de 1'048, en 2012 et de 962 en 2013. Soit entre 32 et 35 par jour. Les deux mois d'été (juillet et août), s'ils n'affichent pas le point culminant de cette statistique, présentent néanmoins des chiffres supérieurs à la moyenne. Autrement dit, les bandes de malfrats ne prennent pas de vacances lorsque vous y êtes. Pour eux, les domiciles laissés sans surveillance, sont des cibles faciles. Le courrier débordant de la boîte aux lettres, des volets clos, ou des stores complètement abaissés: ce genre de signes n'échapperont pas aux malandrins. Ces indices repérés ils prendront leur temps pour pénétrer dans des lieux même bien protégés. «Pour les dissuader quelques petits signes extérieurs suffiraient», conseille Pierre-Olivier Gaudard, le chef de la division prévention de la criminalité de la Police cantonale vaudoise. Faire en sorte que la boîte aux lettres soit régulièrement levée, par un voisin ou un parent, est une précaution élémentaire. Laisser avec sa seconde automobile l'apparence d'un stationnement impromptu fera croire aux monte-en-l'air que les lieux sont occupés. Cela peut suffire à décourager, tout comme la vision d'un jouet (ballon ou autre) négligemment abandonné sur une pelouse ou encore un outil prêt à l'emploi et resté en vue au jardin potager ou sur une plate-bande. Attention cependant à choisir le bon outil indice de présence. Laisser comme leurre une pioche ou une chelle peut s'avérer contre-productif. Les malandrins n'hésiteront pas à en user pour, avec une chelle par exemple, se frayer une voie par un accès dérobé. Plutôt qu'en évidence, ce genre-l de matériel doit être mis sous clé.

Installer une minuterie afin que sa maison ou son appartement soient éclairés dès la fin de la journée peut aussi éviter quelques désagréments.

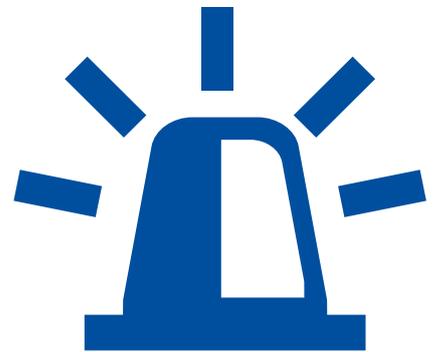


Au domicile

Si, malgré tout, votre domicile devait être «visité» autant faire en sorte que l'habite malhonnête n'y trouve rien de ce qui vous est indispensable ou ce qui vous est affectivement attaché. Laissez sur place, ces objets n'échapperont pas aux cambrioleurs. Alors mettez à l'abri ses valeurs précieuses, d'éventuels titres financiers, ses montres, bijoux, etc. relève de la précaution de base. Pensez aussi aux documents confidentiels (listes de mots de passe, documents comptables, etc.), ou précieux parce que représentant beaucoup d'heures de travail, stockés dans la mémoire de vos ordinateurs ou autres tablettes numériques. Sauvegarder tout cela sur une clé USB, un disque dur externe ou le «Cloud» (serveurs informatiques externes) est une première précaution. Tous ces éléments seront alors déposés en dehors de votre maison. Dans un safe bancaire par exemple. Comptez une centaine de francs pour le plus petit casier et une location d'une année. Moins on reux mais en principe efficace aussi: l'on peut déposer sa place de travail - si elle est hors de son domicile - dans une armoire ou un tiroir verrouillé, bijoux, argent, et matériel informatique.

Avant de partir

Avant son départ en vacances quelques dispositions simples s'avéreront salutaires. Autant que vérifier la validité de ses documents de voyage, passeports, visas, cartes d'identité, il est utile de mettre à jour ses polices d'assurances vol, dommages ou responsabilité civile. Dans la foulée l'on fera retenir son courrier à l'office de poste, ou alors, faites appel à un voisin ou un parent pour vider sa boîte aux lettres.



Alarmes

Si sa villa est sous alarme électronique, il faudra veiller à ce que celle-ci soit connectée à une centrale qui assure le service de «la levée du doute» (vérification, par la centrale en question, du bien-fondé de l'alarme avant que ne soit requise l'intervention de la police). Il n'est guère utile d'entendre sonner son téléphone portable connecté à la dite alarme si l'on se trouve à des centaines de kilomètres de sa maison.

Enfin, une méthode offre bien des avantages, mais suppose de faire confiance et de développer quelque goût pour le partage. Il s'agit de mettre son logement, ou sa villa, à disposition d'une personne, d'un couple ou d'une famille (parents, retraités, amis, voisins ou vacanciers) le

Ne laissez pas vos valeurs sans surveillance !

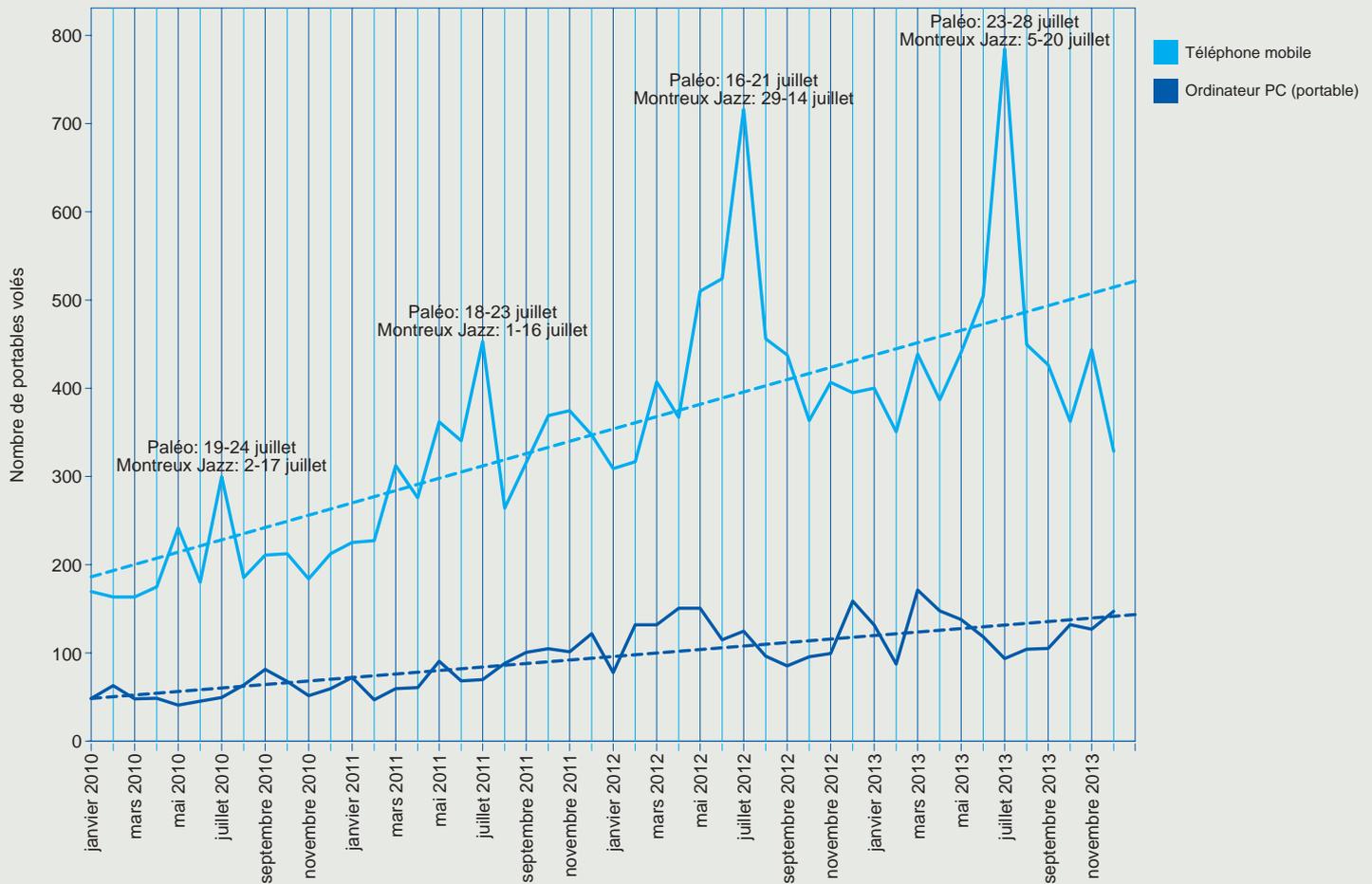
Don't leave your personal belongings unattended !



votrepolice.ch

urgences 117

Evolution mensuelle des vols de portables 2010-2013



Dès
CHF 22'900.-

LE OPEL MOKKA

ÉCHAPPEZ AU QUOTIDIEN.

Sortez du lot. Avec traction 4x4 intelligente.

www.opel.ch

Wir leben Autos.

Gailloud Automobiles SA - Av. des Ormonts 20 - 1860 Aigle - 024 468 13 13
 Gailloud Automobiles SA - Av. de France 11 - 1870 Monthey - 024 471 81 81
 Gailloud Automobiles SA - Av. de Gillamont 24 - 1800 Vevey
 Garage du Viaduc SA - Rte du Grammont - 1844 Villeneuve - 021 960 35 44
 Garage de la Foge Sàrl - Av. de Chillon 73 - 1820 Territet - 021 961 32 73

Exemple de prix: Opel Mokka 1.6 avec Start/Stop, 1598 cm³, 85 kW (115 ch), 5 portes, 5 vitesses manuelle, prix de base options gratuites incl. CHF 25'600.-, avantage client incl. prime de reprise CHF 2'700.-, nouveau prix de vente CHF 22'900.-. Modèle présenté: Opel Mokka Enjoy 1.6 avec Start/Stop, 1598 cm³, 85 kW (115 ch), 5 portes, 5 vitesses manuelle, prix de base Swiss Pack incl. CHF 29'700.-, avantage client incl. prime de reprise CHF 3'800.-, nouveau prix de vente CHF 25'900.-, prix indicatif conseillé. Émissions de CO₂: 153 g/km, consommation mixte 6,5 l/100 km, catégorie de rendement énergétique D. Ø émissions de CO₂ pour tous les véhicules neufs vendus en Suisse = 148 g/km.



Que du bonheur aux festivals

Temps de r jouissances par d finition, les festivals sont aussi des hauts lieu du vol à la tire. Principal objet de convoitise des pickpockets: les t l phones portables. Il est aussi possible de se prot ger de ces d sagr ments.

Il y a des cr tes qui parlent (graphique page pr c dente). Le nombre d'ordinateurs portables et de t l phones mobiles vol s ne fait qu'augmenter au fil des ans. En 2010, 2'407 natels ont t recens s vol s dans le canton selon une tude de la Police cantonale. Ce chiffre est pass 5'337 en 2013. Le graphique met en vidence qu'en juillet, avec les festivals de Montreux (Jazz) et de Nyon (Pal o) 300 t l phones mobiles ont t d rob s en 2010. Ce chiffre est pass 450 en 2011 et plus de 700 en 2012. En juillet 2013 il explose pr s de 800.

viter de se faire pi ger est possible en ne se d pla ant qu'avec un unique t l phone mobile discr tement plac dans un sac ferm . Un sac dos est une bonne protection mais pas infranchissable pour les pickpockets. Port sur le ventre il sera moins accessible que sur vos omoplates. Dans cette derni re configuration les habiles mains des malfrats sauront faire glisser les fermetures clairs sans veiller votre attention, retenue par les bousculades ou par les v nements sc niques. Son t l phone portable il sera bon de le d lester des listes de donn es ou d' l ments confidentiels, (mots de passe, photos intimes, etc.). Il est possible ce propos de crypter ces donn es en activant cette fonction pour la carte m moire et son smartphone, sous param tres de s curit .

Une fois la main mise dans votre sac, les pickpockets s'approprient aussi porte-monnaie ou cartes de cr dit. Pour viter cela il sera opportun de ne prendre qu'une unique carte d'argent plastique et de limiter son «cash» 50 ou 100 CHF



L'été sur les réseaux sociaux...

Sur Facebook, Whatsapp, Twitter et autres r seaux sociaux en t l'on va redoubler d'activit . «Youpie, pal o j'y tais; tu m'as vu avec Elton, v'l la photo!», pas de probl me ici, certes. Mais le «selfie» balanc sur le «nuage» alors que l'on se pr lassait sur une plage naturiste peut tre plus compromettant. Se souvenir que sa vie intime n'appartient vraiment qu' soi reste une indispensable pr caution pour jeunes et adultes. Une fois le t l phone mobile d rob , les malfrats n'auront aucun scrupule jouer du chantage, ou d'autres manipulations. Des employeurs potentiels iront aussi fouiner sur les pages des r seaux sociaux afin de faire mieux connaissance avec votre personnalit . Pour le jeune public, ne pas tre trop candide. Alors m fiance avec le petit ami, la petite amie d'un t , qui insiste pour avoir un clich d nud . Par le sexting la jolie idylle sans lendemain pourrait se retrouver sur les r seaux sociaux, associ e des commentaires qui peuvent avoir de cruels effets.



Et aux terrasses des restaurants

Les terrasses des bistrots restent des terrains d'exercice privilégiés pour les voleurs. La tire, le sac à main, la veste ou le sac à dos posés sur le dossier de chaise vont retenir leur attention. Alors ne laissez que des objets sans valeur dans ces accessoires et vêtements. Gousset, cartes de crédit, smartphone, bijoux, etc. seront mieux abrités lorsque portés sur soi, plutôt sur le devant, ou alors poser son sac entre ses jambes, sous la table. Au vestiaire des restaurants il est préférable de ne déposer manteaux ou vestes qu'après en avoir vidés les poches. Les mêmes réflexes s'imposent pour le contenu des voitures stationnées à proximité des restaurants ou autres lieux festifs.

Pour faire le point sur ces questions et obtenir une brève de check-list, il peut être utile de passer un moment sur son smartphone en jouant de l'application «votrepolice» conçue par les Polices vaudoises et genevoises, accessible avec «android» ou iPhone. ■

B.Ds

temps de ses propres vacances. Quelques sites Internet proposent de gérer ce type de services ou des échanges de résidences de vacances. L'avantage sur le plan sécuritaire est évident. De cette manière l'on pourra aussi confier aux hôtes ses animaux...



Pour voyager

N'emporter avec soi lors de son voyage qu'une seule, voire deux, des nombreuses cartes de crédit dont on dispose souvent aujourd'hui, est aussi une bonne mesure. Les cartes surnuméraires, comme les clés de son trousseau qui n'ont pas d'utilité lors du séjour, sont à poser au safe ou au lieu de travail. Enfin l'on veillera à éviter de tout objet de valeur le ou les véhicules qui restent au domicile.

À bannir

Cela va de soi mais c'est encore mieux en y pensant. La clé sous le paillasson ou déposée dans sa boîte aux lettres ou même dans une cachette plus subtile est à bannir. ■

B.Ds



NOVOTEL LAUSANNE BUSSIGNY

- 330 m² de salles de conférence modulables
- 141 chambres climatisées
- Restaurant et terrasse de 180 places
- Parking gratuit • Connexion Internet gratuite
- Fitness et étang de baignade naturel

Condémine 35 - 1030 Bussigny
021 703 59 59 - novotel.com

WiFi
gratuit

High
Tech

Lumière
du jour





Portrait

Eric Verpillat, portrait d'un musicien accompli

Tubiste de talent et professeur d'aujourd'hui, Eric Verpillat parcourt chaque lundi les 140 kilomètres qui le séparent de son domicile de Gex de la salle de répétition de la Fanfare de la Police cantonale. Portrait d'une vie rigoureuse comme du papier musique.

Réalisation par Coline Sonney

«Le tuba sinon rien !»

Enfant, rien ne prédestinait Eric Verpillat à nourrir une telle passion pour la musique, et le tuba en particulier. Plus intéressé par le football que les partitions, Eric est piqué par le monde de la musique à l'âge de sept ans, lorsque sa mère, l'emmène à son premier concert de fanfare: «J'ai vu le tuba, j'ai aimé sa forme et le son qu'il produisait. J'ai décidé de terminer: je jouerai du tuba ou rien du tout». Dès lors, il consacre sa jeunesse et son adolescence à la musique. Toujours à la recherche de nouveaux répertoires et de nouveaux professeurs, il participe à un grand nombre de stages départementaux

Lumière sur la Fanfare de la Police cantonale vaudoise (FPCV)

Constituée en novembre 1970, par une trentaine de gendarmes et inspecteurs, pour animer une soirée de la Police cantonale vaudoise, la Fanfare de la Police cantonale vaudoise devient, en 1972, la fanfare officielle de l'Etat de Vaud. Actuellement présidée par Jean-Luc Weber et dirigée par Christophe Jeanbourquin, la formation est composée d'une trentaine d'instrumentistes et une quinzaine de tambours, provenant de la Police cantonale ou de l'étranger. Se produisant en Suisse comme à l'étranger, deux des objectifs de la FPCV impliquent le rapprochement de la police auprès de la population et le développement de l'esprit de corps. Elle est actuellement à la recherche de nouveaux musiciens pour rejoindre ses rangs.

Pour plus d'informations sur la Fanfare de la Police cantonale, rendez-vous sur son site officiel: <http://fpcv.ch/index.html>. ■

et joue dans plus de dix orchestres d'harmonie différents. «A un certain point, on passe un cap. Mieux on joue, plus on prend du plaisir et on a envie d'aller toujours plus loin.» Sa soif de jouer se ravivera toutefois rapidement l'instant où il croit en terre privée. Un kyste à la main choie, réglé par la suite grâce à deux opérations, compromet le futur d'Eric dans la musique: «Je ne m'imaginai pas arrêter de jouer. Ça a été un réel choc pour moi.» Dans le but, notamment, de se dégager du temps pour vivre

sa passion à 100%, Eric choisit l'enseignement. Professeur d'Histoire Géographie depuis douze ans à Gex, il trouve même le moyen d'amener la musique à son travail, puisqu'il est, depuis cinq ans, le tuteur de l'Orchestre des élèves de son collège et dirige chaque année une comédie musicale dans ce même cadre.

Dirigeant et dirigé

Directeur depuis douze ans de l'Harmonie de Septmoncel, Eric Verpillat apprécie porter une double casquette: «En tant

que musicien, j'aime observer les autres instrumentistes, apprendre leur contact et celui de la personne que me dirige. En tant que directeur, je m'efforce de modérer la musique pour créer «mon» son.» Panouillé dans son rôle de directeur, Eric Verpillat n'envisage toutefois pas une seconde de renoncer à la pratique du tuba et souhaite garder un «lien» avec son instrument. Alors qu'il aime «mettre sa sauce» son ensemble harmonique, il avoue que le rôle de simple musicien est peut-être plus facile à assumer: «La musique c'est comme au foot: si l'équipe gagne c'est que les joueurs sont bons, mais si elle perd, c'est que l'entraîneur est mauvais. La pression, en tant que directeur, est donc constante.» Jamais rassasié de musique, Eric est également le fondateur d'un groupe de rue bas Septmoncel et espère diriger un second orchestre d'harmonie dans le futur. Lorsqu'on lui demande si cette ambition est réellement compatible avec son quotidien d'ajusteur surchargé, il répond, rieur: «Le temps on le trouve toujours ! Il faut juste le vouloir.»

Tubiste à la Fanfare de la Police cantonale

L'intégration d'Eric Verpillat dans la Fanfare de la Police cantonale vaudoise (FPCV) se fait tout naturellement dès l'année 2006. Alors que la société recherche des musiciens pour rejoindre ses rangs et qu'Eric est lui-même en quête d'un brass

band de qualité, le contact est rapidement établi avec le tubiste, qui intègre la fanfare le jour même de son essai, comme joueur de basse si b mol, une subdivision du tuba: «On m'a très bien accueilli. Je suis arrivé à bas avec un vieil instrument qu'on m'avait prêté et suis directement reparti avec la basse dont je joue toujours. Tout est allé très vite.» Appréhendant l'esprit carré et organisé dont il faut faire preuve lors des services officiels, mais également la bonne ambiance qui règne au sein de la formation, Eric considère aujourd'hui bon nombre de ses collègues musiciens de la FPCV, comme des amis. Et ce ne sont pas les 140 kilomètres qu'il doit parcourir tous les lundis pour les rejoindre qui lui font peur: «La distance ne me pose pas de problème. Quand on est passionné comme je le suis, ça ne représente pas un obstacle.» Désireux de rejoindre la fanfare qu'il dirige et celle dans laquelle il joue, il choisit comme invité d'honneur, en mars 2014, la FPCV pour les 130 ans d'existence de son Harmonie de Septmoncel; un week-end fort en convivialité qui a permis de renforcer les liens qu'il a créés avec les membres de la FPCV.

La musique, vecteur d'émotions et de partage

Quand il parle de musique, soit de son «second boulot», Eric Verpillat lui attribue des vertus fondamentales: «Elle permet à des personnes de tout âge, toute profession, toute situation sociale, de se

reunir autour d'une même passion. Les tiquettes n'ont plus lieu d'être.» Si elle permet de rassembler, elle aide également le professeur à se détacher du quotidien. Les aspects festifs et plus légers de la musique ne doivent toutefois, selon lui, pas empiéter sur la qualité des services proposés: «On doit se faire plaisir oui, mais surtout faire plaisir aux autres.» À force de multicoïté et d'assiduité, Eric Verpillat a su tirer son plaisir du jeu et propose aujourd'hui un son de grande qualité, autant dans son rôle d'instrumentiste, que dans celui de directeur. Jovial mais exigeant, il tient à exprimer un aspect bon enfant et divertissant, tout en conservant un comportement parfaitement professionnel. Tributaire d'un fort caractère, Eric peine toutefois à s'extérioriser et utilise la musique comme canal: «Je suis quelqu'un de réservé. La musique m'aide vraiment à exprimer mes sentiments, mes émotions.» Des émotions, la musique n'en manque pas. Des sensations non plus. Le souvenir d'un grand chef d'orchestre impressionnant par sa prestation ou la réminiscence d'un cortège Castellon, où il jouait si fort sous une arche qu'il pensait que «le ciel allait lui tomber sur la tête», lui resteront toujours en mémoire. Les souvenirs liés à sa passion, Eric n'est pas prêt d'en manquer: «J'ai un petit garçon de deux mois, Aloys. Il commence à tiquer; il a déjà assisté son premier concert de fanfare !» ■



Le saviez-vous ?

Un Brass Band est une formation instrumentale composée de cuivres, auxquels on ajoute des percussions. Le répertoire de ces formations est très vaste, allant de celui de fanfares classiques et de pièces traditionnelles aux adaptations pour des orchestres symphoniques, en passant par le jazz et des pièces solistes. Les Brass Band proposent un son d'ensemble homogène capable de reproduire les nuances de formations à cordes.

Un orchestre d'harmonie est un ensemble instrumental composé majoritairement d'instruments à vent, soit des bois et des cuivres, auxquels s'ajoutent des percussions et quelques instruments à cordes. La première harmonie est constituée dans les années 1760 par le régiment des Gardes-françaises. Le répertoire de l'orchestre d'harmonie, si il est surtout militaire ses débuts, regroupe aujourd'hui autant des morceaux populaires que des œuvres de musique classique, des pièces de musique légère, du jazz et des musiques de film. ■



Respectez notre sécurité.

www.nous-travaillons-pour-vous.ch

Une initiative pour la prévention des accidents lors des travaux d'entretien et de transformation du réseau routier suisse.

Avec le soutien de:



Special
Olympics
Switzerland



Nous aidons les personnes en situation de handicap mental à progresser au travers du sport. Ainsi les athlètes ont l'occasion d'améliorer leur forme physique, de prouver leur courage, de connaître la joie de participer à un événement et de partager ces émotions.

Coup de cœur

Le Colonel Olivier Botteron, Commandant de la Gendarmerie vaudoise a tenu à participer à l'événement. De gauche à droite, il pose avec l'adjutant Stéphane Caillat, de Monsieur Xavier Blanc, directeur romand de Special Olympics Switzerland et de l'appoint Patrick Feltrin, président de l'APGV.

National Summer Games, les gendarmes vaudois solidaires

Dimanche 25 mai 2014, les gendarmes, membres de l'Association Professionnelle des Gendarmes vaudois (APGV), ont soutenu sur leur temps libre les National Summer Games qui se sont déroulés à Berne à la fin du mois de mai pour des personnes en situation de handicap mental. Une «Torch Run» a été organisée et la flamme est arrivée par le lac de Lausanne, puis transférée au moyen d'un robot, par un bus, un avion, et enfin par le lac en direction de Neuchâtel. Les policiers et policiers des 4 régions linguistiques de notre pays participaient à cette action sous l'égide de la Fédération Suisse des fonctionnaires de police (FSFP). ■

Parce qu'on ne peut jamais prévoir un vol, un accident ou une intrusion, nous sommes attentifs 24h/24 et 7j/7 au service de la protection de vos biens et de votre famille.

Installation de systèmes d'alarme et de protection

Prodis SA développe ses solutions et services de sécurité 24/24 sur tout le territoire suisse pour les particuliers et les professionnels. Ces systèmes efficaces vous offrent la garantie de votre tranquillité :

- Avec la technologie et procédure de levée de doute audio et visio
- Les détecteurs de fumée monoxyde de carbone, et d'inondation
- L'appel SOS l'aide du bouton d'alerte d'urgence en cas de maladie, accident ou menaces,
- La téléassistance aux personnes dépendantes
- La vidéosurveillance
- La centrale de télé-surveillance 24h/24 avec une double connexion ligne fixe et GSM

PRODIS
Security 24/24

ON PROTÈGE TOUJOURS
CE QU'ON AIME



Sponsor du prix de la combativité



Contactez nous au 0848 333 848
info@prodis.ch
www.prodis.ch
11, Route de la Vallée - 1180 Rolle

PRODIS: UN SEUL INTERLOCUTEUR AU SERVICE DE VOTRE SÉCURITÉ



Personnel

Assermentation 2014

La cérémonie de prestation de serment des aspirantes et aspirants, ainsi que des nouveaux collaborateurs de la Police cantonale vaudoise s'est déroulée le vendredi 14 mars 2014, à 14h00, sur la Place du Château, Lausanne.

45 aspirant(e)s gendarmes, 12 aspirants inspectrices et inspecteurs de la Police de sûreté, tous issus de l'Académie de police Savatan, ainsi que 2 nouveaux collaborateurs / collaboratrices de la Police cantonale vaudoise ont prêté serment devant les Autorités du Pays de Vaud. Le Commandant de la Gendarmerie, le Colonel Olivier Botteron, a annoncé l'éclosion de la Cheffe du Département des institutions et de la sécurité, Madame la Conseillère d'Etat Béatrice Mouton. ■





La Police cantonale fête ses jubilaires

A l'occasion d'une cérémonie en présence du Commandant Jacques Antenen, la Police cantonale a célébré les collaboratrices et collaborateurs qui fêtent cette année respectivement 15, 25, 35 et 40 ans de service au sein de l'institution. Elle s'est déroulée le 22 mai dernier à Boulens dans une atmosphère chaleureuse et décontractée. ■



15 ans de service

25 ans de service



35 ans de service

40 ans de service

A gauche du Commandant Antenen, l'adjutant Patrice Oulevay, chef du Centre Opérationnel Planification (COP) et à sa droite, l'adjutant Martial Fontaine, chef de poste à Vallorbe.





NO TO RACISM



RESPECT

UEFA.org